



Communiqué de presse

Diffusion immédiate

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec exhorte le gouvernement et les agriculteurs à trouver rapidement une solution au conflit qui les oppose

Montréal, le mardi 19 octobre 2010 – La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) dénonce la menace qui pèse désormais sur le réseau québécois de motoneige et les 33 000 kilomètres de sentiers reliant l'ensemble des régions du Québec.

Ce réseau unique, reconnu comme l'un des plus beaux au monde, est le résultat d'une collaboration exceptionnelle entre plus de 30 000 propriétaires fonciers et les 209 clubs de motoneigistes du Québec. Le réseau a été développé au cours des 35 dernières années grâce à l'action bénévole, au partenariat et à la concertation entre les propriétaires, les citoyens, les motoneigistes, les instances publiques et l'industrie touristique.

Plus de 90 000 motoneigistes d'ici et d'ailleurs sillonnent les sentiers québécois et ils y dépensent annuellement près de 750 M \$ chez le marchand, le restaurateur, l'hôtelier, le pourvoyeur local.

Le réseau québécois de sentiers de motoneige est un outil essentiel au développement de l'activité économique hivernale des régions du Québec. Le réseau est un bien collectif qui doit être préservé et dont nous devons être fiers. Le mérite revient à des communautés entières à travers l'ensemble des régions du Québec qui tirent profit de cette infrastructure récréotouristique de calibre international et qui participent à son développement.

La Fédération s'interroge sur la valeur d'une stratégie de négociation opposant deux industries qui sont pourtant vitales pour l'économie des régions du Québec. Nous croyons que la situation actuelle ne fait aucun gagnant.

La Fédération reconnaît aux agriculteurs le droit de refuser l'accès à leurs terres

La Fédération reconnaît aux agriculteurs le droit de refuser l'accès à leurs terres et d'utiliser les moyens de pression qu'ils jugent opportuns. La Fédération recommande donc à tous les motoneigistes du Québec de respecter cette interdiction. Toutefois, la Fédération persiste à croire qu'une entente entre le gouvernement et les agriculteurs est encore possible et que les deux parties ont le devoir de négocier un compromis répondant aux besoins de tous pour le mieux-être de tous.

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec exhorte le gouvernement et les agriculteurs à mettre fin rapidement au conflit qui perdure, dans l'intérêt de chacune des parties et de celui de tous les acteurs concernés.

Les motoneigistes sont invités à utiliser les sentiers du Québec ouverts par les clubs

La Fédération invite ses 90 000 membres et tous les motoneigistes à pratiquer leur activité ici, au Québec, dans les sentiers qui seront officiellement ouverts par les clubs. Partout au Québec, les préparatifs ont débuté pour l'aménagement des sentiers qui ne sont pas touchés par l'interdiction de circuler. Plusieurs milliers de kilomètres seront ainsi mis à la disposition des motoneigistes afin qu'ils profitent des plaisirs de l'hiver qu'offre l'industrie touristique de chacune des régions du Québec.

La Fédération conclut une entente sur le projet de loi touchant la pratique de la motoneige

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est arrivée à une entente avec le ministère des Transports (MTQ) concernant les dispositions prévues dans le projet de loi sur les VHR. Le projet de loi doit être présenté cette semaine au conseil des ministres. Le contenu du projet de loi sur les VHR est pour l'instant gardé sous embargo jusqu'à son dépôt à l'Assemblée nationale, prévu au cours des prochaines semaines.

La Fédération est heureuse du résultat de ses négociations avec le MTQ. Les négociations entreprises depuis plusieurs mois en concertation avec les 209 clubs de motoneigistes du Québec et les nombreux partenaires de l'industrie touristique ont donné les résultats escomptés.

La Fédération souligne que le projet de loi est une initiative favorable pour le développement harmonieux et durable de la pratique de la motoneige et que celui-ci propose des mesures qui répondent adéquatement aux enjeux touchant la quiétude des populations riveraines des sentiers ainsi que l'intérêt des motoneigistes et celui de l'industrie touristique régionale.

- 30 -

Source : Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ)
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succ.M, Montréal (Québec)
www.fcmq.qc.ca

Information : Charles Vanasse
Directeur des communications
514 252-3076, poste 3781
514 791-3076 (cellulaire)
cvanasse@fcmq.qc.ca